



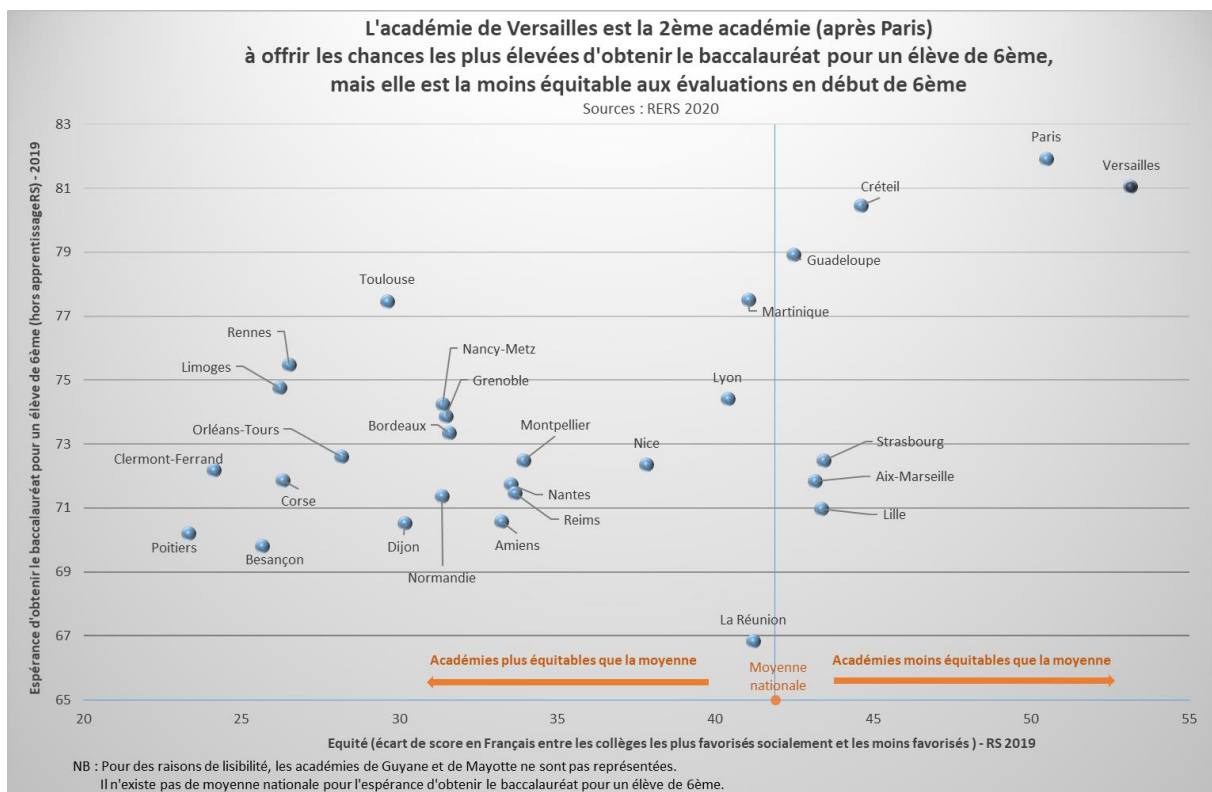
ACADÉMIE DE VERSAILLES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIAGNOSTIC

Avec plus de 1,3 millions d'élèves et étudiants, l'académie de Versailles est la plus grande académie de France (10% des effectifs en France) et est tout à la fois l'académie des réussites et des disparités.

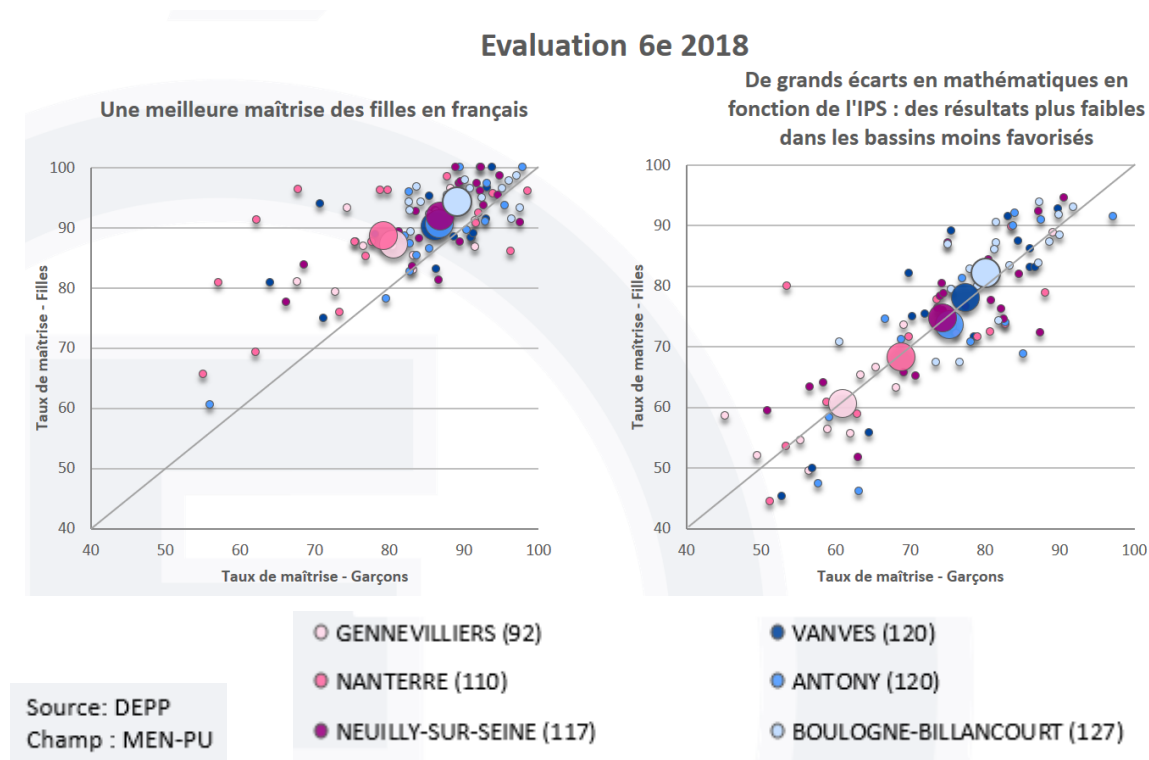
1. Une académie dont la réussite doit gagner en équité



- ▶ Des **progrès visibles sur tous les territoires** : l'obtention du baccalauréat augmente dans tous les types d'établissements mais plus encore dans les établissements de contexte social défavorisé. Le taux d'obtention du baccalauréat des jeunes inscrits dans des établissements défavorisés a ainsi augmenté de 43 % à 64 % pour les cohortes de 3^{ème} de 2006 et 2013 (soit + 21 points) alors qu'il est passé de 74 % à 84 % pour les jeunes inscrits dans les établissements très favorisés des cohortes de 3^{ème} de 2006 et 2013 (soit + 10 points).
- ▶ Cependant les **élèves scolarisés dans les collèges favorisés obtiennent plus le baccalauréat que les élèves scolarisés dans les collèges défavorisés** (Rep+).

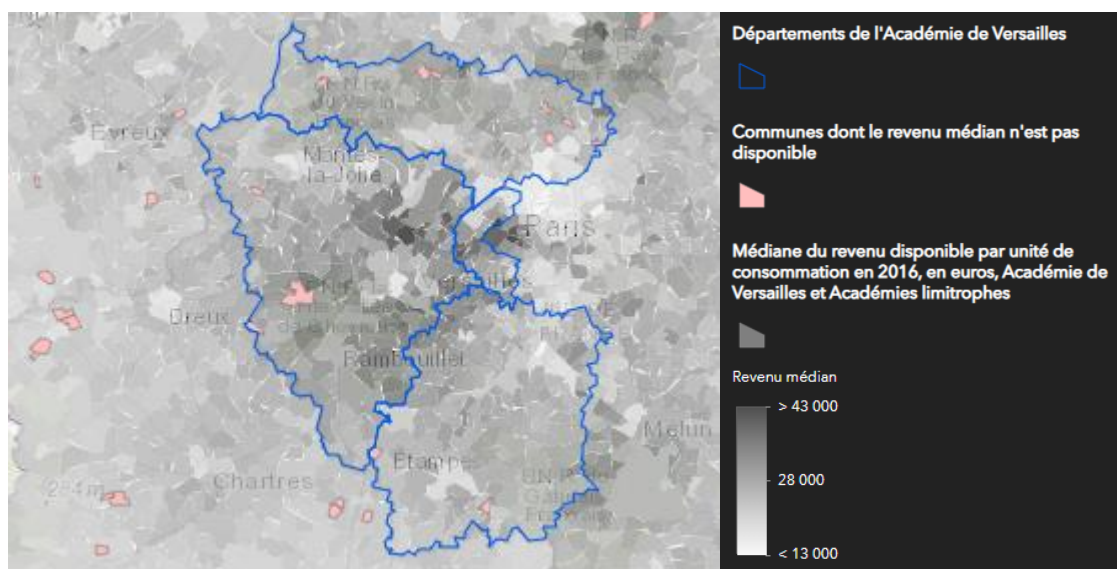
En français, les résultats aux évaluations 6^{ème} sont assez regroupés (très regroupés sur les bassins, plus étendus pour les établissements), avec quelques établissements qui « décrochent ». Les bassins moins favorisés ont des résultats un peu plus faibles que les autres. Les filles ont une meilleure maîtrise que les garçons (cf. graphs réalisés pour les Hauts-de-Seine).

En mathématiques, les résultats aux évaluations 6^{ème} sont très dispersés : plus l'IPS du bassin est bas, plus ses résultats sont faibles. Par contre, les résultats sont plutôt équilibrés entre filles et garçons.



Versailles ne déroge pas à la tendance nationale d'un poids très fort du déterminisme social : la **réussite scolaire dépend du contexte social des élèves**. Ce phénomène est exacerbé par l'hétérogénéité résidentielle.

La diversité des revenus médians est plus importante sur notre académie (avec des territoires très pauvres, d'autres très riches, très proches géographiquement) que sur les académies alentours (cf. carte).



- ▶ Pour pallier ces phénomènes, l'académie de Versailles a **implanté 11 cités éducatives sur les territoires les plus fragiles des 4 départements** (Chanteloup-Les-Vignes, Les Mureaux, Mantes la Jolie, Grigny, Trappes, Evry-Courcouronnes, Corbeil-Essonnes, Garges, Sarcelles, Villiers-Le-Bel, Gennevilliers) pour mieux coordonner les acteurs des territoires (associations, opérateurs de l'Etat etc.) et accompagner chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie. 26 collèges REP+ sont concernés.

2. Une académie des grands nombres : Versailles doit progresser dans l'accueil et l'accompagnement des nouveaux entrants

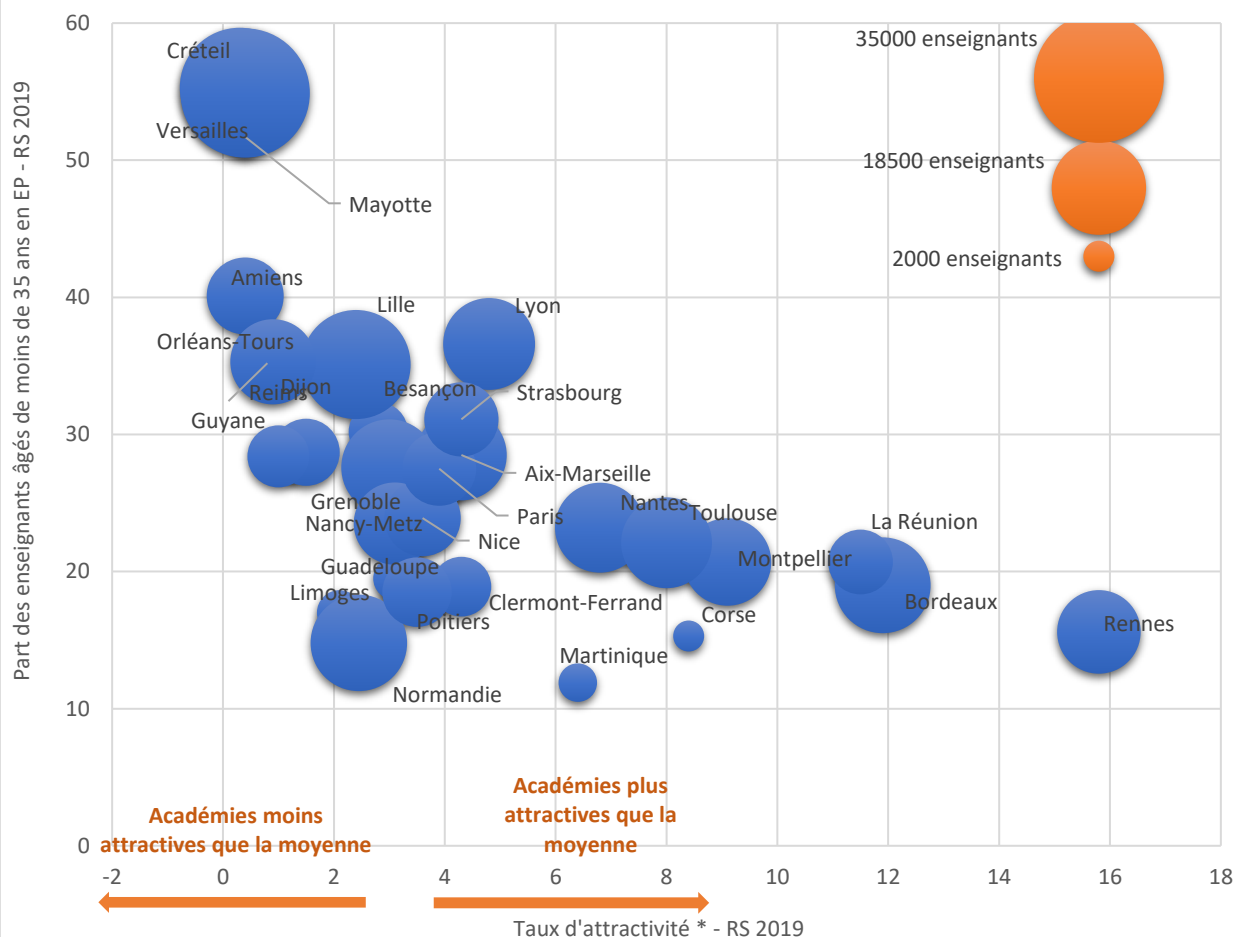
L'académie doit faire face aux enjeux **d'attractivité du métier** (enjeu partagé avec l'ensemble des autres académies), **d'adéquation des profils et d'accompagnement de ses personnels**. Néanmoins, Versailles s'inscrit dans une **dynamique sans cesse renouvelée d'accueil, de formation de ses personnels** pour conjuguer développement professionnel et réussite des élèves.

Plus de 1 100 000 élèves dans l'académie : 644 000 dans le 1^{er} degré, 513 000 dans le 2nd degré.

- ▶ 100 366 agents (public et privé), 78,12 % d'enseignants soit 78 406 agents, parmi lesquels 7 715 ont été recrutés en 2019, soit 9,84 %. **1/4 de ces enseignants ont moins de cinq ans d'ancienneté** (contre 15% en moyenne)
- ▶ Parmi les 33 528 enseignants du 1^{er} degré public **23 % a moins de cinq ans d'ancienneté** (contre 18 % en moyenne nationale).
- ▶ Parmi les 35 988 enseignants du 2nd degré public, 4 099 sont non titulaires (11,4%, contre 9 % en moyenne). **Un quart des enseignants du 2nd degré public de l'académie de Versailles a moins de cinq ans d'ancienneté** (contre 15 % en moyenne nationale).

L'académie de Versailles, avec le plus grand nombre d'enseignants dans le 2nd degré, est, avec Créteil, l'académie de France métropolitaine la moins attractive pour les enseignants et celle où la proportion d'enseignants âgés de moins de 35 ans en EP est la plus élevée.

Sources : Dialogue stratégique de gestion et APAE



* : Le taux d'attractivité est le rapport entre le nombre de demandes d'entrée, exprimées en voeu n°1 par l'ensemble des titulaires et des néotitulaires, et le nombre de demandes de sortie des titulaires uniquement.

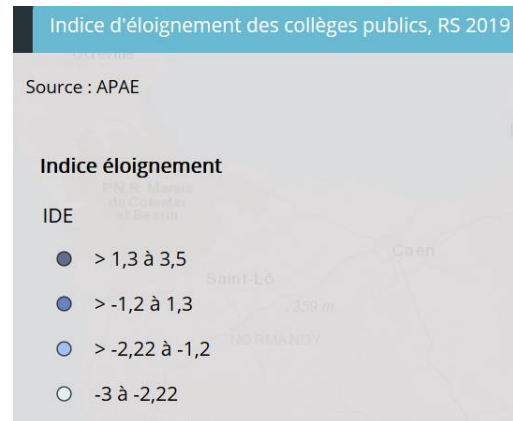
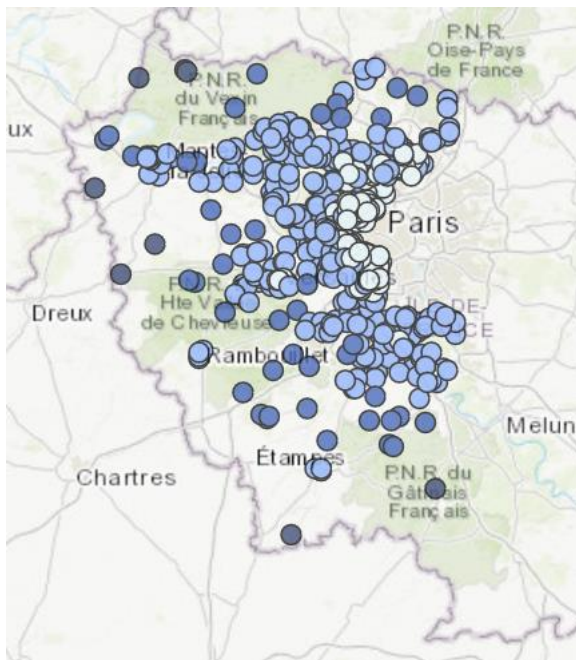
- Pour accompagner ces nouveaux personnels entrants dans le 2nd degré (non titulaires dont contractuels), l'académie met notamment en place un **conséquent dispositif d'accompagnement et formation** qui a **concerné 92% de contractuels** en 2018-2019 (pour un volume de 14 836 journées de formations réalisées/15 139 journées au total pour les non titulaires) contre 83,45 % des contractuels en 2017-2018 (pour un volume de 10 290 journées de formations réalisées/10 500 journées au total pour les non titulaires). En 2019-2020, **8 526 journées de formations** sont réalisées pour les non titulaires 2nd degré.
- De la même manière, **2 051 jeunes enseignants titulaires ont bénéficié de 44 dispositifs de formation** à la fois **disciplinaires et transversaux** soit 1 973 journées réalisées. Ils étaient 3 125 pour 43 dispositifs dédiés et 3 735 journées de formation réalisées.

(La baisse du nombre de journées en 2019-2020 s'explique en partie par la crise sanitaire qui a freiné la mise en place des formations).

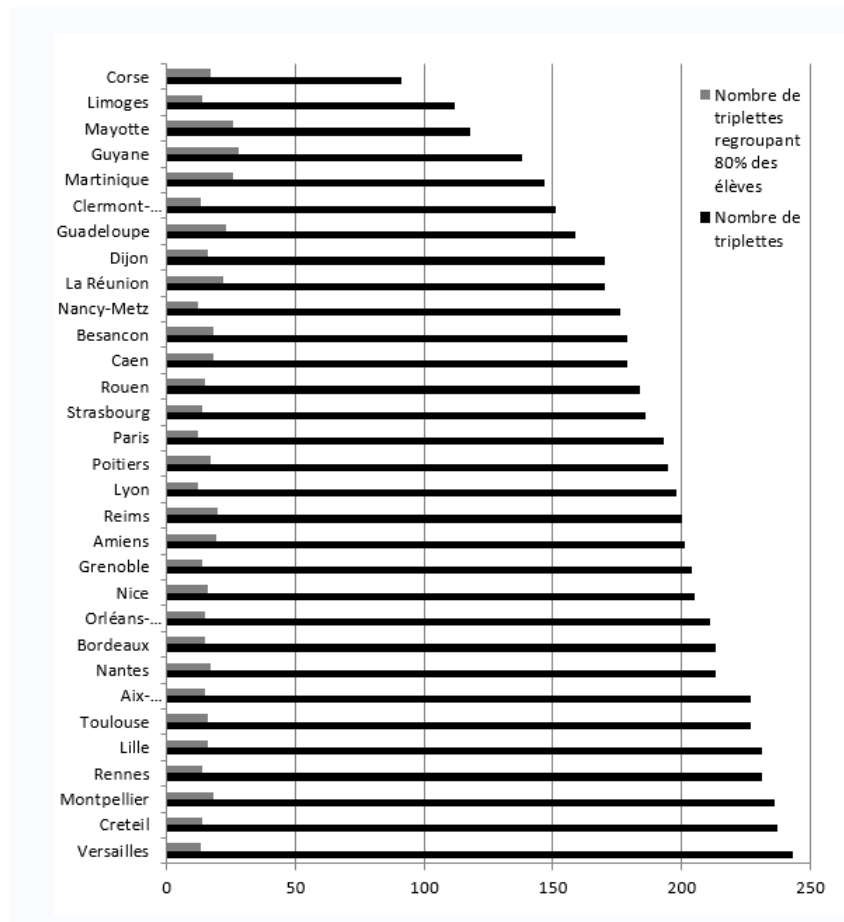
3. Une académie des opportunités déployant une richesse d'offres et de parcours scolaires, d'études supérieures et professionnelles.

Une académie des opportunités grâce à son implantation au cœur d'un **écosystème fécond**, porté par les nombreux **atouts humains, sociaux, technologiques, culturels, économiques** de ses lieux et territoires.

- ▶ Une académie qui peut compter sur **une densité importante d'établissements scolaires** et sur un **indice** d'éloignement peu élevé : les élèves parcourent donc moins de distance pour se rendre au collège, ont une offre de formation à plus courte distance à la fois en 2nde générale et technologique, en 2nde professionnelle et en CFA ainsi qu'aux équipements sportifs et culturels.



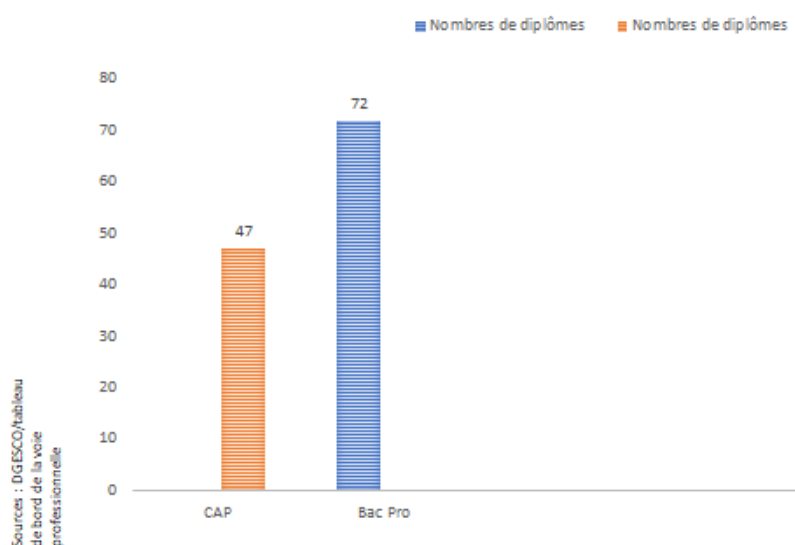
- Une **offre de formation riche et diversifiée** dans les établissements du 2nd degré en LGT avec une offre de triplettes importantes qui permet aux lycéens de choisir parmi un large choix de parcours diversifiés. Ainsi, la spécialité NSI est proposée par 70 % des établissements de l'académie et choisie par 13% des élèves de Première à la rentrée scolaire 2020.



- Une **diversité de la carte des formations en voie professionnelle au bénéfice des 65 000 élèves** (41 000 dans le secteur des services, 24 000 dans la production) pour viser l'excellence et répondre aux mutations économiques et sociales du 21^{ème} siècle.

72 spécialités en baccalauréat professionnel sur les 75 proposées par le Ministère de l'éducation nationale et **47 diplômes de CAP différents** pour environ 200 diplômes (avec environ 100 CAP qui ne sont présents que sur 2 ou 3 points du territoire national et une trentaine qui ne présente pas de candidats de manière régulière).

DIVERSITÉ DE L'OFFRE



► **4 campus des métiers et des qualifications** : Sécurité (Val d'Oise) ; Patrimoine et artisanat d'excellence (Yvelines) ; Aéronautique et spatial (Val d'Oise-Essonnes) et Automobile (Yvelines et Hauts-de-Seine) dont un campus label « excellence », les chantiers de Versailles : art et patrimoine.

► Des **sections internationales très implantées** : reflet d'un dynamisme de l'académie en matière de relations internationales.

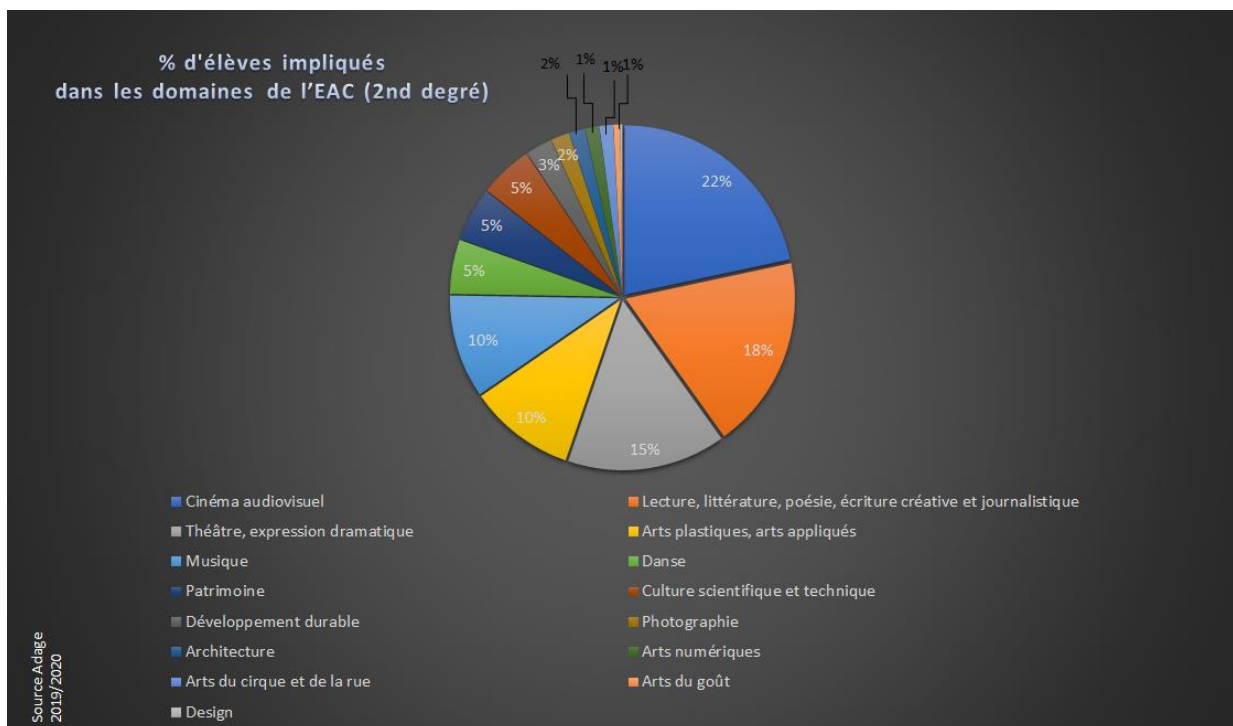
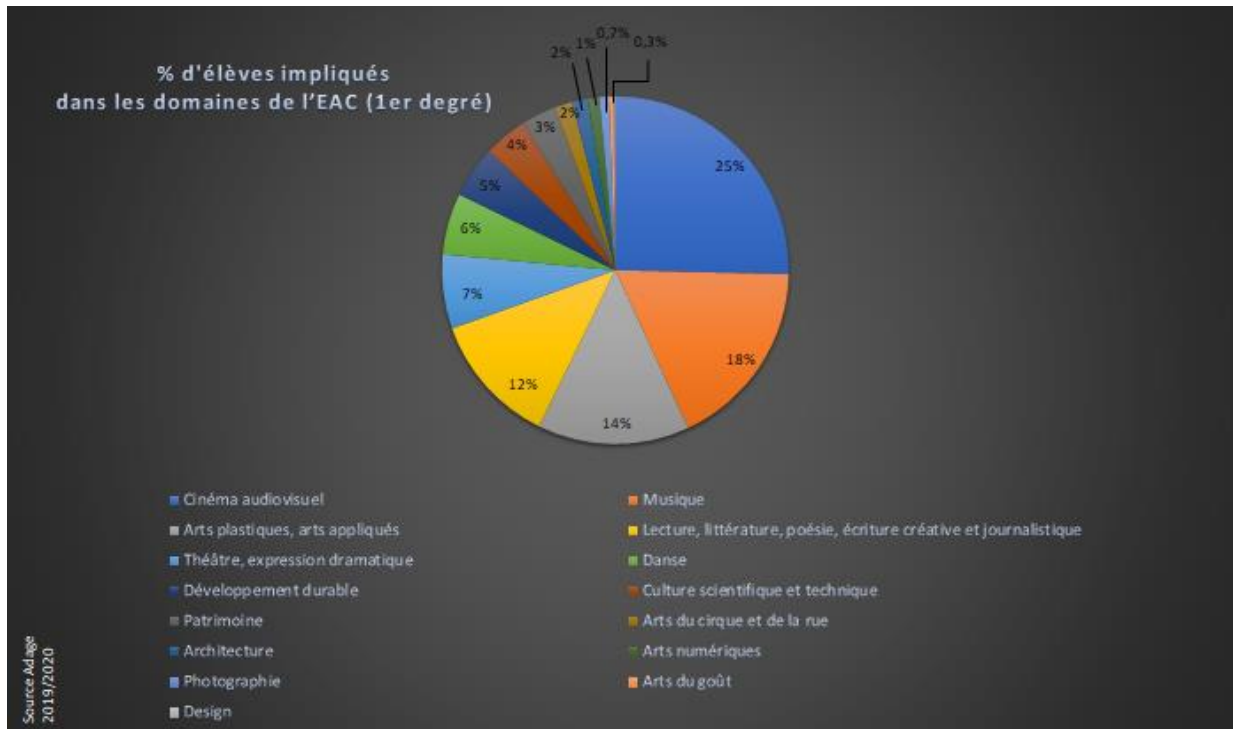
Les sections internationales (SI) s'inscrivent dans le cadre de partenariats bilatéraux conclus entre la France et les États étrangers ou des organismes représentant leur système éducatif.

A la rentrée 2020, **99 sections internationales** sont implantées sur le territoire concentrant ainsi 22% des sections internationales de France (école élémentaire, au collège et au lycée d'enseignement général).

6 925 élèves (2 023 au lycée ; 2 683 au collège ; 2 219 en élémentaire) sont scolarisés dans ces SI parmi lesquelles sont pratiquées 16 langues : allemande, anglais américain, arabe, anglais britannique, chinoise, coréenne, danoise, espagnole, italienne, japonaise, néerlandaise, norvégienne, polonaise, portugaise, russe et suédoise.

4. Une politique académique d'éducation artistique et culturelle ambitieuse : projets, réseau et partenariats

► **L'implantation solide de la politique d'éducation artistique et culturelle** de l'académie permet de mettre en place des projets EAC d'une grande diversité articulant les 3 piliers (acquisition des connaissances, pratiques artistiques, rencontres avec les œuvres et les professionnels).



- ▶ Elle touche **43,60% d'élèves en 2019-2020 soit 638 705 élèves** (1^{er} et 2nd degré secteur public). Une forte mobilisation est constatée dans le 2nd degré en raison d'une structuration et d'une mobilisation forte du réseau.
- ▶ L'académie s'appuie sur quatre piliers pour répondre à l'ambition de généralisation de l'éducation artistique et culturelle :

- un **maillage partenarial dense avec 600 structures artistiques et culturelles engagées**

- la **création et l'animation de réseaux d'acteurs éducatifs dédiés à l'EAC** sur les territoires : 17 professeurs référents culture territoriaux à l'échelle des intercommunalités et de 721 professeurs référents culture dans les établissements scolaires publics et privés (2020-2021). La mise en place de ce réseau dans les établissements scolaires et la mise en place d'une formation aux enjeux et à la maîtrise des outils expliquent une très nette progression dans le 2nd degré.

-les **conventions signées entre l'académie, la DRAC Île-de-France et les collectivités territoriales**, permettant une convergence d'objectifs et de moyens pour la mise en œuvre de l'EAC.

-un **plan de formation académique ambitieux** à destination des équipes éducatives.